



Communiqué du 21 mai 2015

Fondation de ClubCiel

L'association ClubCIEL a été constituée le 18 mai 2015. Thierry Cambrésy, Président d'Aixo7 group en a pris la présidence.

Le but de l'association est d'assurer la défense des intérêts des professionnels et distributeurs revendeurs de la marque Ciel by Sage et de veiller à l'application de la LME par l'éditeur Sage division Ciel dans la mise en place ou la modification des contrats.

L'actuelle brutalité de méthodes et la tendance prise par Sage division Ciel à tenter régulièrement de sortir du cadre de la conformité avec les termes de l'article L442-6 du code de commerce vis à vis de ses partenaires commerciaux ont conduit 7 revendeurs certifiés dont 3 des plus gros à fonder cette association avec une extrême rapidité. 20 autres revendeurs certifiés se sont déjà engagés à rejoindre l'association.

Tant les mutations engagées par l'éditeur qui ont eu un effet désastreux sur son réseau de revendeurs certifiés ou non, que d'autres changements à venir déjà pressentis par le groupe associatif, il est désormais nécessaire aux partenaires de la marque Ciel d'avoir une collectivité qui agit en réaction aux méthodes de l'éditeur qui font fi de la confiance commerciale.